Le Mediator a coûté au moins 1,2 milliard à la Sécu

04/05/2011 à 21h12

Selon un document confidentiel de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) que Le Figaro s'est procuré, le coût du Mediator, médicament du laboratoire Servier utilisé par les diabétiques en surpoids, mais aussi par des non-diabétiques, approche la somme de 1,2 milliard d'euros, dont 879 millions pour le seul remboursement des boîtes. Ce médicament est désormais interdit.

Les calculatrices ont dû chauffer. Car la Sécurité sociale a fait les comptes. Objectif: évaluer, pour l'assurance-maladie obligatoire, autrement dit pour la collectivité, le coût engendré par le Mediator.

Selon un document confidentiel de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) que Le Figaro s'est procuré, le chiffre approche le 1,2 milliard d'euros, dont 879 millions pour le seul remboursement des boîtes. Toute la période de commercialisation du Mediator (du 13 août 1976 au 30 novembre 2009) a été prise en compte. Réservé aux diabétiques en surcharge pondérale et, en réalité, largement détourné comme coupe-faim, le médicament de Servier est accusé d'avoir provoqué la mort de 500 à 2000 personnes.

Ce coût comprend d'abord le remboursement des boîtes, soit 879 millions d'euros sur 33 ans, ce médicament ayant été pris en charge à hauteur de 70% puis 65% (à partir d'août 1993), autrement dit au taux maximal. La Cnam estime qu'il s'est vendu près de 145 millions de boîtes en France durant 33 ans. […]

Le Figaro